

### Fiche N°8 : Le programme CORINE Biotopes

La base de données **CORINE Biotopes** est une typologie des habitats naturels et semi-naturels présents sur le sol européen. Issu de la commission CORINE chargée de la coordination des informations sur l'environnement, le programme a abouti en 1991 à la proposition d'une typologie arborescente à six niveaux maximum, basée sur la description de la végétation. La mise à jour de cette base est la *Paleartic habitat classification* de Devillier & Devilliers-Tersuren (1996). Elle est actuellement progressivement remplacée par la base EUNIS (**European Union Nature Information System**).

#### **Méthode de classification des habitats**

CORINE Biotopes s'intéresse à la classification des habitats dits « naturels » (où l'action de l'homme est censée être relativement faible), mais aussi les habitats dits « semi-naturels », voire artificiels (milieux dont l'existence et la pérennité sont essentiellement dues à l'action des activités humaines : friches agricoles, pâtures extensifs, carrières, etc.).

Le premier niveau de la typologie regroupe les grands paysages naturels présents sur le sol européen :

1. **Habitats littoraux et halophiles**
2. **Milieux aquatiques non marins**
3. **Landes, fruticées et prairies**
4. **Forêts**
5. **Tourbières et marais**
6. **Rochers continentaux, éboulis et sables**
7. **Terres agricoles et paysages artificiels**

La classification repose sur la description de la végétation, en s'appuyant sur les résultats des études phytosociologiques notamment. Organisée selon un système hiérarchique à six niveaux maximum, on progresse dans la typologie en partant du niveau le plus élevé, qui représente les grands paysages naturels présents sur le sol européen (présentés ci-dessus), auxquels sont attribués un code à un chiffre ; puis en progressant vers des types d'habitats de plus en plus précis, on rajoute un nouveau chiffre au code, jusqu'à aboutir au code de l'habitat que l'on observe.

Exemple : 4. Forêts

41. Forêts caducifoliées
- 41.2 Chênaies-charmaies
- 41.21 Chênaies atlantiques mixtes à Jacinthe des bois... etc.

Chaque habitat est décrit, plus ou moins finement selon les données disponibles, par le syntaxon phytosociologique correspondant, ainsi que par une brève description du type de formation végétale que l'on y observe couramment, et la flore particulière que l'on y trouve.

Le système est ouvert et relativement flexible, puisque au fur et à mesure des apports de nouvelles données sur les habitats naturels on peut réviser la typologie en rajoutant de nouvelles subdivisions.

#### **Origines et rôles de CORINE Biotopes**

La première typologie CORINE Biotopes des habitats européens a été publiée officiellement en 1991, après un travail de base mené dès 1984. L'objectif était d'élaborer un référentiel européen de description hiérarchisé des habitats naturels. La version de 1991 ne couvrant à l'origine que les pays de l'Europe de l'Ouest, a été étendue à toute l'Europe dès 1993, pour finalement être publiée sous le nom de « classification des habitats du paléarctique » en 1996. À la différence de certains pays comme l'Angleterre qui disposaient déjà d'un référentiel national des habitats naturels, d'autres (comme la France) sont passés directement à la traduction et l'adaptation de la typologie CORINE Biotopes pour les travaux nationaux.

L'objectif de CORINE Biotopes était dans un premier temps de disposer d'un catalogue des habitats naturels et semi-naturels du territoire européen, pour permettre, dans un deuxième temps, une meilleure connaissance de ceux-ci, dans un but de protection et de conservation. Cette base de données est utilisée actuellement comme référence pour de nombreux travaux de gestion des milieux naturels. Lors d'études cartographiques de milieux naturels, il peut être très pratique d'utiliser la typologie proposée, notamment lors d'études transfrontalières impliquant plusieurs pays européens. CORINE Biotopes permet dans ce dernier cas de servir de référentiel commun, et de s'assurer que l'on parle des mêmes habitats.

#### **Correspondance avec d'autres typologies**

Dans la définition des sites faisant partie du réseau Natura 2000 (réseau de sites naturels ou semi-naturels européens, protégés et gérés durablement), il est utilisé une autre typologie, recensant les « habitats d'intérêt communautaire » : le code Natura 2000. Afin de permettre le passage d'une typologie à une autre, une correspondance est faite entre ces deux référentiels, pour les habitats se trouvant à la fois dans Natura 2000 et dans CORINE Biotopes. Par exemple, les hêtraies-sapinières acidiphiles de l'étage montagnard inférieur, code Natura 2000 « 9110 », correspondent à l'habitat CORINE Biotopes n°41.112

À terme, la typologie CORINE Biotopes devrait être remplacée par le futur système européen EUNIS (**European Union Nature Information System**), auquel elle sert de base de travail. EUNIS est une base de données de l'Union européenne répertoriant la typologie des habitats européens. Elle comprend tous les habitats, qu'ils soient naturels ou artificiels, et qu'ils soient terrestres ou aquatiques.